

Les Engins de Déplacement Personnel motorisés

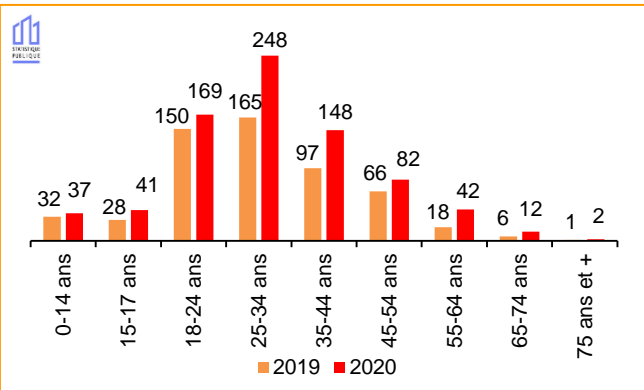
Le nombre de blessés en EDP motorisé a augmenté de + 40% en 2020 par rapport à 2019, augmentation qui touche moins les 18-24 ans que les autres classes d'âge.

Les engins de déplacement personnel motorisés regroupent les trottinettes électriques, gyropodes, hoverboards, gyroskates, monoroues...

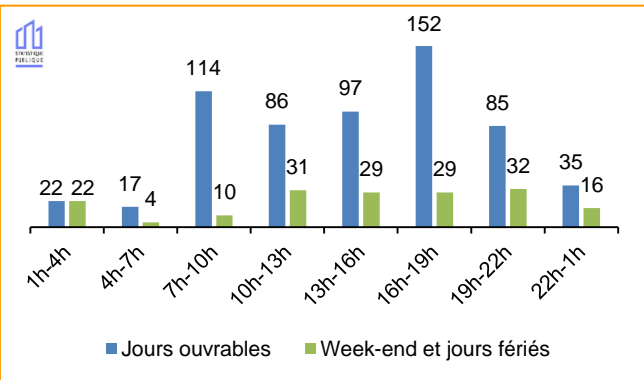
	Accidents	Tués	Blessés	T/100B*
2020	870	7	774	1
2019	630	10	554	2
Evolution	+ 240 (+ 38 %)	- 3	+ 220 (+ 40 %)	

* Nombre d'usagers d'EDP motorisé tués pour 100 blessés.

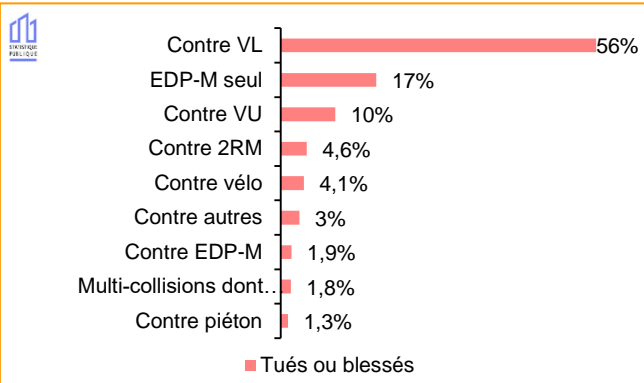
Nombre d'usagers d'EDP motorisés tués ou blessés selon l'âge en 2019 et 2020



Nombre d'usagers d'EDP motorisés tués ou blessés selon l'heure et le type de jour



Répartition d'usagers d'EDP motorisés tués ou blessés selon le type de collision



En 2020, 870 accidents corporels impliquant un Engin Personnel de Déplacement motorisé (EDP motorisé) ont été enregistrés par les forces de l'ordre. Ces accidents ont provoqué la mort de 7 usagers d'EDP motorisé et un piéton ; et engendré 774 blessés usagers d'EDP motorisé et 157 blessés non usagers d'EDP motorisé (dont 78 piétons, 34 cyclistes, 27 usagers de 2RM et 13 automobilistes).

Par rapport à l'année 2019, une baisse de 3 tués a été observée mais la hausse est considérable pour les nombres d'accidents et de blessés : respectivement + 38 % et + 40 %.

Selon l'âge et le sexe

En 2020, 6 des 7 usagers d'EDP motorisé tués et 71 % des blessés sont des hommes.

Parmi les sept personnes tuées, on dénombre 3 usagers de 17 à 24 ans et 3 autres de 65 à 74 ans.

Plus globalement, 75 % des victimes ont entre 18 et 34 ans.

Selon le milieu routier

Les accidents d'EDP motorisés se concentrent en agglomération. Plus de 8 accidents sur 10 impliquant un EDP motorisé ont lieu en agglomération. Seuls quinze blessés et deux tués l'ont été hors agglomération ou sur autoroute. Les métropoles du Grand Paris et de Lyon regroupent à elles-seules deux tiers des blessés, mais aucun tué.

Les usagers d'EDP motorisés sont principalement tués et blessés sur chaussée, avec 6 tués et 90 % des blessés, dont 2 tués et 20 % des blessés sur piste cyclable.

Selon le jour et la nuit

Contrairement à l'année 2019 où la période nocturne concentrait l'ensemble des accidents mortels, en 2020, 5 tués sur 7 et 2 blessés sur 3 l'ont été en plein jour : les périodes 7h-10h et 16h-19h sont celles qui concentrent le plus de victimes. Par ailleurs, l'ensemble des usagers tués et 81 % des blessés l'ont été dans des conditions atmosphériques normales.

Equipements de sécurité

Parmi les 7 usagers d'EDP motorisés tués, 3 ne portaient pas de casque. Le non-port du casque s'élève à 62 % parmi les personnes blessées.

Collisions

66 % des victimes usagers d'EDPm l'ont été contre un véhicule de tourisme. Il y a également 3 usagers tués et 17 % des blessés dans un accident sans tiers.

Règles en vigueur pour les EDPm (25/10/2019) :
 - interdit aux moins de 12 ans ; seul sur l'engin ;
 l'engin est bridé à 25 km/h ; casque recommandé ;
 circulation interdite sur le trottoir, obligatoire sur pistes/bandes cyclables et voies vertes lorsqu'il y en a (interdite sur routes hors agglo sauf exception).